

COMMUNE DE MAILLÉ

A PARTIR DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2024
NOUVEAUX HORAIRES DE L'AGENCE POSTALE

LUNDI de 9 h 30 à 12 h

MARDI de 9 h 30 à 12 h

JEUDI de 9 h 30 à 12 h

VENDREDI de 9 h 30 à 12 h

SAMEDI de 10 h à 12 h